

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze et le quinze décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

**EN présence de Monsieur le Sous Préfet et du Lieutenant MARICHEZ**

**PRÉSENTS :** Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – GILES Nina – GROSS Stéphanie — Isabelle ESTIGNARD – RIVOIRE Yves - GEOFFROY Robert — DUROUX Nadine – DE St GERMAIN Thibault- CUVILLIER Christophe- CHALENDARD Alain

**ABSENTS :** Mr PRUDENT François

**EXCUSE :** AZZI Gérald- DUCRÉT Christophe

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents 12

Convocation du 30 novembre 2015

Affichage le 18 décembre 2015

***L'ordre était le suivant :***

***Marché de Noël du 19 décembre 2015***

***Lotissement intergénérationnel***

***La participation citoyenne***

***Le projet de fusion***

***Questions diverses***

Madame le Maire remercie Monsieur le Sous-Préfet et Le Lieutenant MARICHEZ de leur présence

Madame le maire présente le compte rendu de la précédente réunion du 19 novembre 2015

**MARCHE DE NOEL :** 68 exposants sont inscrits à ce jour– l'organisation a été transmise à chaque bénévole ainsi qu'à la gendarmerie

**LOTISSEMENT INTERGENERATIONNEL :** Le compromis de vente a été signé – le dessouchage peut être réalisé – le bornage par le géomètre est effectué

**QUESTIONS DIVERSES :** les travaux de l'école et les vestiaires du stade sont terminés – les demandes de subvention sont en cours –

La rétrocession d'une partie du chemin des collots sera signé devant notaire prochainement

L'acte pour la rétrocession des garages de la gendarmerie sera également conclu dans les prochains jours

Le bulletin municipal se finalise – sera distribué début janvier

Madame Le Maire informe le conseil qu'il y a des demandes d'achat de terrain sur la commune – si des personnes souhaitent vendre, prendre contact avec la mairie

L'assemblée générale de la CCBR 71 avait lieu ce soir – les délégués communautaires du conseil se sont excusés

Le dossier de la pépinière d'entreprises est en cours – une réunion aura lieu le 16 décembre à la sous-préfecture

PARTICIPATION CITOYENNE : Monsieur MARICHEZ, lieutenant de la brigade de Louhans, présente le dispositif « participation citoyenne » ; baisse du taux de cambriolage dans les communes qui ont adhéré – ce dispositif consiste à associer les habitants à la sécurité de la population ; de nombreuses communes adhèrent à ce dispositif. Les référents n'ont pas à vocation à remplacer les forces de la gendarmerie

Monsieur le Sous-préfet donne son avis sur les résultats de ce dispositif :

2014 : augmentation de 52% pour les cambriolages

2015 : 24 % de cambriolages

Les panneaux installés à l'entrée des communes dissuadent – le conseil prend acte des propos et souhaite décider ultérieurement.

FUSION COMMUNAUTE DE COMMUNES ST GERMAIN DU BOIS ET PIERRE DE BRESSE :

La CCBR71 a voté contre la fusion – La Communauté de Pierre de Bresse est favorable à une éventuelle fusion.

Monsieur le Sous préfet développe différents points et répond au questionnement et aux inquiétudes (fiscalité, compétence scolaire) du conseil municipal.

Après le départ de Monsieur le SousPréfet, le vote s'effectue à bulletin secret :

10 voix pour + 1 : blanc + 1 voix contre

Le conseil vote à la fusion des communautés de communes de Pierre de Bresse et St Germain du Bois.

Fin de la séance : 22 h 15